

## Mastic de fenêtres amianté 6

### Retrait du mastic d'étanchéité des cadres de fenêtre et de la maçonnerie

#### L'essentiel en bref

- La présente fiche thématique décrit la manière d'enlever le mastic amianté situé entre l'élément de fenêtre ou de façade et la maçonnerie (mastic d'étanchéité) avec des outils manuels.
- La procédure est applicable si une aération naturelle peut être garantie lors de l'assainissement et si d'éventuels restes de mastic ne doivent pas être poncés. Sinon, les travaux doivent être réalisés selon la directive CFST 6503 (chapitre 7).

**En cas de retrait de mastic de fenêtres amianté au ciseau à bois ou à la spatule, une libération assez importante de fibres d'amiante est possible.**

**Des professionnels du bâtiment dûment formés peuvent effectuer les travaux en respectant la procédure décrite ici.**

#### Préparation du travail

##### Détermination des dangers

- Avant le début des travaux, il faut identifier les risques et planifier les mesures nécessaires.

##### Instruction

- Le personnel doit être instruit au sujet des risques et de la méthode de travail appropriée avant le début des travaux.

##### Équipements de protection individuelle (EPI)

- Masque de protection respiratoire de type FFP3
- Combinaison à capuche à usage unique de catégorie 3, type 5/6
- Lunettes de protection

##### Zone d'assainissement

- Isoler la zone d'assainissement avec une feuille en plastique.
- Interdire l'accès de tiers à la zone d'assainissement (panneaux d'interdiction).
- Évacuer tout le mobilier de la zone d'assainissement et recouvrir les éléments non décontaminables au moyen de feuilles en plastique.
- Couvrir le sol d'une feuille en plastique afin de recueillir les morceaux de mastic.



1 Découpage du cadre de la fenêtre à la scie égoïne



2 Aspirateur spécial amiante (classe de poussière H selon la norme EN 60335-2-69)



3 Masque de protection respiratoire de type FFP3

## **Équipements techniques**

- Aspirateur spécial amiante (classe de poussière H selon la norme EN 60335-2-69)
- Scie-sabre ou scie égoïne électrique

## **Matériel et outils nécessaires**

- Pied de biche / Pic
- Tournevis
- Ciseau à bois, spatule, cutter, etc.
- Feuilles de plastique et ruban adhésif
- Sacs en plastique avec marquage «Amiante»

## **Exécution des travaux**

### **Retrait du mastic de fenêtres**

- Détacher le cadre de la fenêtre de la maçonnerie avec les outils appropriés.
- Enlever le mastic de la maçonnerie. Aspirer à la source avec un aspirateur spécial amiante.
- Mettre les déchets dans des sacs en plastique doubles et indéchirables repérés par le marquage «Amiante».
- Déposer soigneusement les sacs ainsi que les éléments de fenêtres avec du mastic fortement aggloméré dans une benne appropriée. Ne pas jeter ni utiliser de goutte à gravats.

### **Pauses**

- Ne pas fumer, manger, etc. à proximité de la zone de travail.

### **Hygiène**

- Veiller à ne pas salir les vêtements en retirant la combinaison à usage unique.
- Ne pas emporter de vêtements contaminés à la maison.
- Utiliser les possibilités de douche et de lavage à disposition.

## **Fin des travaux**

### **Nettoyage**

- À la fin des travaux, effectuer un nettoyage approfondi de la zone d'assainissement avec un aspirateur spécial amiante ou un chiffon humide.
- Selon l'usage ultérieur prévu, il est recommandé de faire appel à un institut indépendant pour confirmer au moins par pointage la décontamination par une mesure de l'air ambiant selon la norme VDI.



**4** Zone de travail correctement séparée



**5** Sac en plastique avec marquage «Amiante»

### **Élimination des déchets**

- Les matériaux doivent être éliminés conformément aux prescriptions cantonales en vigueur.
- Les sacs contenant de l'amiante doivent être entreposés et transportés dans des bennes fermées.

### **Normes et prescriptions applicables**

OTConst	Art. 3.2, 4 et 32
Directive CFST 6503 «Amiante»	



### **Informations complémentaires**

[www.suva.ch/amiante](http://www.suva.ch/amiante)

[www.forum-amiante.ch](http://www.forum-amiante.ch)

Fiches thématiques sur le thème «Mastic de fenêtres amiante»:

- Aperçu, [www.suva.ch/33039.f](http://www.suva.ch/33039.f)
- Retrait au ciseau à bois ou à la spatule en plein air, [www.suva.ch/33040.f](http://www.suva.ch/33040.f)
- Retrait par réchauffement, [www.suva.ch/33041.f](http://www.suva.ch/33041.f)
- Retrait avec des machines et outils manuels, [www.suva.ch/33042.f](http://www.suva.ch/33042.f)
- Séparation des vitrages lors de travaux de démolition en plein air, [www.suva.ch/33043.f](http://www.suva.ch/33043.f)

Suva, secteur génie civil et bâtiment,  
tél. 058 411 12 12, [genie.civil@suva.ch](mailto:genie.civil@suva.ch)